

Procès-verbal de la réunion n° 5 du Conseil d'Administration du 15 novembre 2010

Présents : Mr. JP. Delchef (Président), Mme D. Doyen, Mrs M. Collard, J. Ringlet (Vice-président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

Excusées : Mmes F. Charneux (raisons familiales), D. Doyen, (raisons familiales), D. Sonveaux (raisons médicales),

La réunion se déroule à Jambes et débute à 18h

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 octobre 2010

Le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010, tel que publié sur le site le 22 octobre 2010, est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 19 octobre 2010

2.1. Dossier candidature FIBA

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du dossier de candidature présenté par l'AWBB à la FIBA dans le cadre de l'organisation du tournoi qualificatif européen qui se déroulera en juin 2011 et qui a été envoyé le 29 octobre 2010.

2.2. Réaction du Standard de Liège sur la décision du CDA

Les membres du CDA prennent connaissance de l'échange de correspondance entre le secrétaire du club et la réponse du secrétaire général.

Ils confirment la décision prise lors de la réunion précédente.

2.3. Rapport du président des parlementaires du Hainaut dans le dossier Cannella

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du dossier transmis par le Président du groupement des Parlementaires du Hainaut. Au vu des différents efforts de tenter de trouver une solution équilibrée et vu l'absence de réaction du club aux multiples sollicitations de différents membres fédéraux, les membres du Conseil d'Administration décident d'accorder la désaffiliation administrative au joueur Mathias CANNELLA (02/10/2001).

3. Ordre du jour de l'assemblée générale du 27 novembre 2011

3.1. Examen de l'ordre du jour et des documents

Les membres du Conseil d'Administration parcourent et commentent l'ordre du jour reçu par correspondance.

3.2. Rapport complet de la commission financière

Les membres du CDA ont reçu le PV établi par la commission financière et en ont pris bonne note.

3.3. Approbation du budget adapté

Le budget a été adapté en fonction des remarques formulées par la Commission financière.

3.4. Organisation pratique

Les membres du CDA ont déterminé les tâches et responsabilités de chacun.

4. Exercice des compétences administratives du conseil d'administration

4.1. Analyse SWOT demandée par l'ADEPS

Les membres du CDA reprennent le dossier (l'analyse SWOT a pour objectif de définir les forces et les faiblesses internes de notre fédération, les opportunités et les menaces externes) et consacreront une réunion samedi matin à la rédaction des réponses. Une répartition des tâches est demandée de manière à renvoyer le résultat le plus vite possible. Les documents d'introduction sont attendus avant de renvoyer les réponses.

4.2. Plan programme 2011

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités de rédaction du plan-programme 2011.

4.3. Demande de dérogation Bomal

Les membres du conseil d'administration acceptent, à l'unanimité, la dérogation sollicitée par le club de pouvoir aligner mademoiselle Axelle DEBRAS, 2^{ième} année pupilles, en équipe "cadettes" vu la date de naissance de l'intéressée (22 décembre 1997) et la production d'un certificat médical établi en bonne et due forme par le médecin

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

4.4. Prolongation BC Ciney

Les membres du conseil d'administration acceptent, à l'unanimité, la dérogation sollicitée par le club de continuer à jouer dans la salle Saint-Joseph jusqu'au moment où les réparations de leur salle seront terminées. Le club devra informer tous ses adversaires et le département championnat, ainsi que le CP de Namur de cette situation. Il devra également prévenir tous ses adversaires et les instances fédérales le monde dès le retour dans les installations habituelles. Le département championnat se chargera de suivre l'évolution des travaux.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

4.5. Réclamation spectateur Saint-Vith

Il semblerait qu'un joueur visiteur ait eu un comportement répréhensible au cours d'un match. Le Conseil d'Administration regrette l'attitude de cette personne. Le dossier sera transmis au CP de Liège pour enquête et information. Il est regrettable cependant qu'il n'y ait pas eu de rapport d'arbitre.

5. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration

5.1. Nomination d'un membre ad hoc au CRJ

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation d'Emile LOZE (CJ B.B.W) comme membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire REGIONAL du 08.11.2010

5.2. Décision Chambre d'appel Thierry Lepain

Vu le courrier reçu de la Chambre d'Appel nous faisant part de sa décision de suspendre le membre susmentionné pour une durée de 6 mois de toute fonction officielle, les membres du Conseil d'Administration décident de suspendre Monsieur Thierry LEPAIN, de sa fonction de membre du Conseil Judiciaire de BBW jusqu'au 30 juin 2011.

6. Rapport du secrétaire - général

6.1. Evolution du projet archivage

Le secrétaire général explique qu'une démonstration du projet par le fournisseur sera présentée ce mercredi 17 novembre aux membres des commissions législative et financière.

7. Rapport du trésorier général

7.1. Liste des clubs en défaut de paiement au 15 novembre 2010

Le trésorier général communique la liste des clubs en défaut de paiement.

7.2. Problématique de la facturation des indemnités de formation (PM12)

Le fournisseur rencontre actuellement des problèmes qui lui ont été expliqués par l'AWBB en date du 28 septembre dernier. Il tarde à résoudre ce problème. Le responsable du département informatique prendra contact avec le fournisseur pour examiner avec lui l'évolution de la situation. En fonction de son rapport, le CDA prendra la décision qui s'impose.

7.3 Courrier reçu du trésorier de BBW

Le trésorier demande notre intervention pour récupérer une somme pour l'achat des calendriers fournis. Le CDA marque son accord pour que le trésorier général intègre le montant réclamé dans la prochaine facture du club.

7.4. M. Collard transmet l'évolution des centres de coût à chaque président de département.

8. Rapport du Summer Tour 2010

8.1. Suivi du rapport du directeur Sponsoring-marketing

- Le rapport financier définitif du Summer Tour 2010 n'est pas connu;
- L'évaluation chiffrée des avantages en nature n'est pas connue;

Le rapport est reporté à la prochaine réunion.

9. Rapport du directeur Sponsoring – Marketing

9.1. Informations complémentaires

Le CDA n'a pas reçu les informations complémentaires sollicitées.

10. Gestion du personnel

10.1. Dossier de Monsieur Slangen

Au terme d'un réexamen approfondi des propositions des amendements repris dans l'avenant au contrat de travail, les membres définissent, à la majorité, leur position définitive.

10.2. Principes de réécriture du règlement de travail

Le président signale que plusieurs règlements de travail seront mis en chantier :

- Un pour le personnel administratif et comptable;
- Un autre pour la Direction technique et les entraîneurs;
- Un troisième pour les membres du comité de Direction ;
- Un dernier pour les éducateurs

Ces règlements seront établis de telle manière qu'ils soient officialisés au 1/1/2011.

11. Départements

11.1. Département Arbitrage

11.1.1. *Projet formation*

- Discussion au sujet de la table ronde de l'arbitrage.
- Proposition de réinstaurer un cours de niveau 3 adapté suite à la demande de certaines provinces
- Proposition de suppression du PC1 pour les arbitres de niveau 1
- Proposition de ramener l'indemnité des arbitres de niveau 1 à 9 €

11.1.2. *Projet Basket propre*

Le responsable du département propose d'établir une charte, d'organiser une table ronde avec tous les sports d'équipe dans lesquels il y a des contacts, de lancer une campagne de sensibilisation (affiches, newsletter spéciale). Ces points sur la violence seront repris lors de la prochaine assemblée générale du 27/11.

11.1.3. *Remise à la disposition du CP BBW de l'arbitre Lecollier*

Le responsable du département explique les raisons qui l'ont amenée à prendre cette décision.

11.2 Département championnat

11.2.1. Problématique de la R 2

Après examen de la proposition du département, les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité les modalités du second tour comme suit :

1. A l'issue du premier tour, les points obtenus au premier tour seront conservés et toutes les équipes seront classées dans les deux séries en s'appuyant sur le PC 67 en cas d'égalité.

2. Les équipes classées de 1 à 5 de chaque série seront regroupées (série 1) et joueront pour la montée en R 1.

Au deuxième tour, chaque équipe ne rencontrera, en aller-retour, que les équipes de l'autre série.

Les équipes ayant participé à la série A lors du premier tour et disputé deux matchs de moins que les équipes de la série B, verront leur capital points revu proportionnellement pour arriver au même nombre de matches théoriques que les équipes de la série B.

Ainsi le nombre de points acquis au premier tour sera revu comme suit : $\frac{\text{le nombre de points}}{16} \times 18$.

Les équipes disputeront 10 matches au second tour et celles qui terminent aux deux premières places monteront en R1.

Ceci afin de conserver au mieux le règlement initial et l'équité du championnat.

3. Les équipes classées de 6 à 9 dans la série A et de 6 à 10 dans la série B seront regroupées (série 2) et joueront pour la descente en provinciale.

Dans la série 2, les 4 équipes restantes de la série A (10 matches) et les 5 équipes restantes de la série B (8 matches) ne rencontreront, en aller-retour, que les équipes de l'autre série.

Comme au premier tour les équipes de la série A auront disputé 16 matchs et ceux de la série B 18, le nombre de matches total joués par les équipes sera identique (équipes de la série A : 16 matches au premier tour + 10 matches au second tour + équipes de la série B : 18 matches au premier tour + 8 matches au second tour).

A l'issue du second tour, le premier descendant étant connu (Atomia), le nombre de descendants variera de 4 à 6 en fonction du nombre de descendants AWBB de division D3.

11.2.2. La réunion calendrier pour le 2^{ème} tour des équipes de jeunes est programmée au samedi 18/12/2010 à Loyers

11.3 Département informatique

Le responsable nous informe qu'INFOMAT signale qu'il y a lieu d'acquérir un petit logiciel qui nous permettra d'imprimer les photos sur les nouvelles affiliations à partir de février 2011.

Une réunion pour le site est programmée le lundi 22 novembre 2010.

13. Nouvelles de la FRBB

13.1. Procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2010

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du procès-verbal et aucune remarque particulière n'est enregistrée.

13.2 Dossier BMC

Nous avons reçu un courrier de l'expert qui demande certaines informations à lui communiquer. La position de l'AWBB sera fixée en concertation avec la VBL.

14. Prochaines activités

14.1. Présentation des nouvelles modalités d'hébergement dans les centres ADEPS le 18 novembre 2010

Jacques Ringlet et R. Obsomer représenteront l'AWBB

14.2. Remise des mérites sportifs de la Communauté française le 23 novembre 2010

Le Président, J Monsieur et B. Scherpereel représenteront l'AWBB à cette manifestation.

14.3. Réunion des fédérations avec le Ministre des sports le 26 novembre 2010

Le Président et le Secrétaire général seront présents pour l'AWBB

14.4. Remise des trophées du fair play par le Panathlon Belgique le 26 novembre 2010

Le Président représentera l'AWBB à cette réception

15. Divers

- A la question de J. Ringlet d'**ajouter** dans le menu du CFA sur le site une place dans la newsletter du CFA, la réponse est positive ;
- A la question de J. Ringlet, il est rappelé qu'il est loisible de compléter la revue de presse par l'envoi d'articles à direction@awbb.be
- A la question de B. Scherpereel de savoir quel a été le suivi du courrier envoyé par Bastien Coppenolle, il est répondu que la procédure disciplinaire a été poursuivie.
- A la question de M. Collard de savoir où en est le projet à la prison de Tournai, il est répondu que le projet est actuellement suspendu vu les mouvements sociaux
- L. Lopez rappelle l'utilité de remplir l'agenda des administrateurs.

La réunion se termine à 22h30

Le Président,
Jean-Pierre **DELCHÉF**

Le Secrétaire général,
Lucien **LOPEZ**